Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire

Rapport d'activité 2021

Connaître

Protéger

Gérer

Accompagner

Animer

Valoriser

Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire : les missions

Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Celle-ci rassemble, représente et assure la coordination des 24 Conservatoires de France métropolitaine et d'Outre-mer.
En 2021, les Conservatoires d'espaces naturels préservent 3 800 sites naturels sur plus de 145 000 hectares dans 4 000 communes. Le réseau rassemble 9 300 adhérents et 1 000 salariés.

Association de loi 1901 à but non lucratif, le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire est agréé au titre des articles L.141-1 et L.414-11 du Code de l'environnement. Conformément au Plan d'actions quinquennal approuvé par l'Etat et la Région en 2017, le Conservatoire déploie son action, en lien étroit avec l'ensemble de ses membres et de ses partenaires autour de 4 axes d'intervention :

Connaître - préserver - gérer - valoriser, un réseau de sites naturels

En mobilisant la palette d'outils de la maîtrise foncière et d'usage, le Conservatoire d'espaces naturels veille à renforcer la protection des sites naturels les plus remarquables. En 2021, 268,5 ha de nature sont ainsi préservés et gérés. Sur ces sites, des plans de gestion sont mis en œuvre. Partenariat avec des agriculteurs locaux, chantiers de bénévoles, collaboration avec des organismes de formation, sous-traitance à des entreprises de travaux agricoles ou de génie écologique permettent l'entretien des 24 sites naturels gérés par le Conservatoire.

Animer et participer aux dynamiques de réseau

Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire participe à la mise en relation des gestionnaires d'espaces naturels. L'animation d'un réseau régional sur les Espèces exotiques envahissantes ou d'un pôle des gestionnaires, le développement et la mise en œuvre de programmes régionaux d'actions sur les tourbières et les coteaux ou bien encore l'organisation du partage de la donnée naturaliste s'inscrivent dans le cadre de cette mission.

Animer les territoires - Accompagner les collectivités locales et les autres acteurs

Le Conservatoire d'espaces naturels accompagne les collectivités locales, en lien avec ses partenaires, dans leurs projets en faveur des espaces naturels et de la biodiversité. Elaboration et appui à la mise en œuvre de plans de gestion d'espaces naturels remarquables, réalisation de diagnostics écologiques, intervention dans le cadre de la labellisation des "Territoires engagés pour la nature" sont autant de motifs pour engager ou poursuivre des collaborations avec les Communes et leurs groupements !
Le Conservatoire est animateur de 3 sites Natura 2000. Il renforce son implication dans les Contrats territoriaux de bassin versant. Il est partenaire de deux programmes européens "Life". Il est aussi partenaire d'entreprises désireuses de s'impliquer en matière de préservation de la biodiversité.

Accompagner les politiques publiques

Membre du Comité et du comité de pilotage régional de la biodiversité, le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire est très impliqué dans les différentes politiques publiques visant la préservation de l'eau et des milieux naturels, aux différents niveaux territoriaux : Union Européenne, Etat, Bassin Loire-Bretagne, Région, Départements, Communes et leurs groupements.
En 2021, le Conservatoire s'est ainsi particulièrement investi pour intégrer les Contrats territoriaux de bassin versant, contribuer au Plan de relance du gouvernement, animer la Commission "Connaissance" du Comité régional de la biodiversité, faire émerger le Système d'information sur le patrimoine naturel (SINP) et renforcer ses collaborations avec les Départements et les Communes.

Rapport moral

Alain LAPLACE
Président (2021) du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire.

En ce printemps 2022, avec une Assemblée générale réunie en avril, nous sommes en cohérence avec nos engagements en termes de délais de présentation des rapports statutaires. L'Assemblée générale 2021 s'était réunie en septembre pour la seconde année consécutive, Covid oblige.

2021 a été une année charnière pour le développement du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire qui est désormais un acteur reconnu de la connaissance, de la préservation, de la gestion et de la valorisation des espaces naturels en Pays de la Loire. Un travail conséquent a été conduit au cours de cette année par toute l'équipe des salariés en lien avec les administrateurs.

Le bilan du premier plan d'actions quinquennal (PAQ) a été présenté. Riche d'enseignements il met en valeur le travail réalisé. Pour 75% des indicateurs, les valeurs cibles ont été atteintes ou dépassées et seulement 5% des objectifs opérationnels n'ont pu être mis en œuvre. Ce résultat est très satisfaisant compte tenu de la jeunesse de notre Conservatoire. Ce premier PAQ a alimenté les travaux du prochain plan d'actions que vous allez avoir à approuver. En même temps sur l'année 2021 un travail de fond était conduit sur l'organisation du Conservatoire, sur son modèle économique afin de mieux nous adapter à nos missions et au contexte. Il s'agit aussi de pouvoir maîtriser notre croissance et de répondre aux attentes de l'équipe salariée, des administrateurs et de tous les adhérents.

Le Conservatoire agit dans un monde où les procédures, démarches et jeux d'acteurs se complexifient de manière constante. Cela impacte le temps consacré à l'action. C'est certes frustrant mais nous pouvons compter sur des partenaires responsables et attentifs qui savent entendre et écouter. Nous les en remercions.

Sur le plan opérationnel de nombreux points sont à mettre en exergue. Nous ne pouvons tous les citer et nous vous renvoyons au rapport d'activité. En voici cependant quelques exemples :

- La signature du Contrat pour la Loire et ses annexes et l'engagement des travaux de restauration sur la Loire mais aussi la signature de 10 Contrats territoriaux "eau".
- La signature du premier contrat d'Obligations réelles environnementales (ORE) sur la Ferme de la Maison Neuve en Vendée qui a été suivie d'une très bonne communication, y compris au niveau national.
- Des acquisitions foncières en progression, avec 16 actes signés en 2021, qui nous amènent à gérer 24 sites en gestion en fin d'année dernière. Ces acquisitions renforcent l'action du Conservatoire sur le terrain et se font à partir de financements acquis. A noter le succès de l'opération #Adopteunechauve-souris! avec 200 donateurs (dont beaucoup d'entre vous faites partie), plus de 8 000 € ont pu être récoltés.
- La poursuite des actions dans le cadre de plans nationaux et régionaux et des projets LIFE : le LIFE NaturArmy qui a notamment permis de faire émerger un partenariat avec le camp de Fontevraud et le LIFE Sallina.
- Le Congrès des Conservatoires d'espaces naturels à Tours en novembre suivi des Rencontres des naturalistes et gestionnaires d'espaces naturels organisées avec la LPO à Château-Gontier une semaine plus tard.
- La mise en œuvre du Plan de relance via la DREAL et l'OFB a également permis de soutenir plusieurs actions du Conservatoire.
- Enfin, le dernier point que je mettrais ici en valeur c'est la progression régulière du nombre de nos adhérents qui nous apporte cette assise citoyenne indispensable. Nous sommes passés de 107 adhérents en 2020 à 153 en 2021 soit près de 50% de soutiens supplémentaires dont 36 individuels.

2022 s'ouvre donc avec de belles perspectives, des recrutements sont déjà effectués et d'autres sont à venir pour renforcer nos compétences et dynamiser le projet associatif du Plan d'actions quinquennal qui démarrera dans les prochaines semaines. Bienvenue aux nouveaux.

Gouvernance et Vie associative

Association constituée selon le régime de la loi du 1er juillet 1901, le Conservatoire a une gouvernance qui rassemble à la fois l'Etat, la Région, des collectivités locales, des associations de protection de la nature, des organismes qualifiés intervenant dans l'espace rural (Safer, Chambre d'agriculture, Fédération régionale des chasseurs, etc.), des acteurs du monde économique et des particuliers qui se reconnaissent dans l'actions et les valeurs du Conservatoire.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En 2021, l'Assemblée générale s'est réunie le 10 septembre à La Possonnière (Maine-et-Loire).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année encore dans un contexte de crise sanitaire, le Conseil d'administration s'est réuni régulièrement, en présentiel ou par visioconférence, les 5 février, 23 avril, 25 juin et 8 octobre 2021.

LE BUREAU

Organe de gestion "au quotidien" de l'association, le Bureau est composé d'Alain LAPLACE (président), Guy BOURLES (vice-président), Loïc BIDAULT (vice-président), Gilles PAINEAU (trésorier), Jean-Jacques ROUSSEAU (trésorier-adjoint), Laurence BACHELIER (secrétaire), Mireille LOIRAT (secrétaire-adjointe). Le bureau a été réuni les 15 janvier, 2 avril, 14 juin, 27 août et 25 novembre 2021.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Organe consultatif renouvelé le 23 mars 2022, le Conseil scientifique est sollicité pour accompagner l'équipe dans la mise en œuvre de ses missions et éclairer le Conseil d'administration dans ses prises de décisions. Il donne notamment son avis sur les projets d'acquisition foncière ou de prise de bail, les plans de gestion, la mise en œuvre de mesures compensatoires. Composé de 19 membres bénévoles, le Conseil scientifique est présidé, depuis sa création, par Arnaud de LAJARTRE, Jean SECONDI en est le vice-président. Tous deux sont maîtres de conférences à l'Université d'Angers.

Nos Membres

MEMBRE D'HONNEUR

Pierre DUCHEMIN †

MEMBRES DE DROIT

Collectivités territoriales : Conseil régional des Pays de la Loire - Conseils départementaux des Départements des Pays de la Loire.

Acteurs économiques : Chambre régionale de commerce et d'industrie régionale des Pays de la Loire.

Organismes qualifiés : Association régionale des Fédérations départementales pour la pêche et la protection des milieux aquatiques des Pays de la Loire - Centre régional de la propriété forestière (CRPF) - Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire - Coordination régionale de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) - Fédération régionale des chasseurs (FRC) des Pays de la Loire - France nature environnement (FNE) Pays de la Loire - Parcs naturels régionaux (PNR) des Pays de la Loire - Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) Pays de la Loire - Union régionale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (URCPIE) des Pays de la Loire.

MEMBRES ACTIFS

Collectivités territoriales :

Communes : Ancenis-Saint-Géréon (44) - Avoise (72) - Ballon-Saint-Mars (72) - Béhuard (49) - Chalonnes-sur-Loire (49) - Champtocé-sur-Loire (49) - Couëron (44) - Denée (49) - Fresnay-sur-Sarthe (72) - Guérande (44) - Herbignac (44) - La Ménitré (49) - La Possonnière (49) - La Turballe (44) - Lavau-sur-Loire (44) - Le Cellier (44) - Loire Authion (49) - Maillé (85) - Montrelais (44) - Mûrs-Erigné (49) - Orée d'Anjou (49) - Rochefort-sur-Loire (49) - Saint-Clément-des-Levées (49) - Saint-Sébastien-sur-Loire (44) - Saint-Gemmes-sur-Loire (49) - Savenay (44) - Savennières (49) - Ségrie (72) - Saint-Germain-des-Prés (49) - Vaas (72).

Communautés de communes : Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire (49) - Communauté Urbaine Nantes Métropole (44).

Syndicats : Atlantic'eau (44) - SMIB Evre Thau Saint-Denis-Robinets-Haie d'Allot (49) - Syndicat Layon Aubance Louets (49) - Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) (49) - Syndicat Mixte Loire et Goulaine (44).

Associations :

Association agréée des pêcheurs professionnels en eau douce de Loire-Atlantique (AAPPED) - Association de protection du Narais et de son environnement (APNEE) - Association des Maires de Loire-Atlantique - Association Maison de Loire en Anjou - Atlas entomologique régional - Bretagne vivante (SEPNB) - Comité pour la Loire de Demain (CLD) - CPIE Loire Anjou - CPIE Loire Océane Environnement - EDEN - Entomologie tourangelle et ligérienne (ETL) - Fédération de la Sarthe pour la pêche et la protection du milieu aquatique - Fédération de Loire-Atlantique pour la pêche et la protection du milieu aquatique - Fédération de Maine-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique - Fédération de Mayenne pour la pêche et la protection du milieu aquatique - Fédération départementale des chasseurs de la Loire-Atlantique - Grain de sable et pomme de pin (GSPP) - GRETIA - Groupe Chiroptères Pays de la Loire (GCPDL) - Groupe mammalogique breton - Groupe sarthois ornithologique - La Cicadelle - Loire pour tous - MFR/CFA Les Forges - (MNLE - Sauver La Loire) - MNLE Pays de Loire Naturellement - Regards Natures - Sauvegarde de la Loire angevine - SCIRPE - SEPENES - Société Mycologique de Sarthe - Terre de Liens Pays de la Loire.

Entreprises et acteurs économiques :

Cave Robert & Marcel - EDF - Délégation régionale Pays de la Loire - GAEC La Grande Prairie - RTE - Réseau de transport d'électricité - UNICEM Pays de la Loire.

Et 78 particuliers.

Les temps forts de l'année 2021

31 janvier

Clôture de la campagne #adopteunechauve-souris! : Plus de 8 000€ récoltés.

Février

La Réserve naturelle régionale du Coteau et des prairies de Caforts (72) sous la neige !

Mai

Mise en place de panneaux signalétiques sur les sites gérés par le Conservatoire.

11 juin

Acquisition de 1.2 hectares de coteaux calcaires, sur la Colline du Rocher à Ségrie (72).

Première signature d'Obligations réelles environnementales en Pays de la Loire, entre le Conservatoire et les époux TANGUY sur la ferme de la Maison-Neuve à la Ferrière (85)

23 juin

Le papillon Grand nègre des bois (*Minois dryas*) est observé sur le Camp militaire de Fontevraud (49) par les naturalistes du Conservatoire, un papillon considéré éteint sur la liste rouge des Pays de la Loire (LIFE Natur'Army).

9 juillet

Rencontres entre les Conservatoires d'espaces naturels du bassin de la Loire à Ancenis (44) pour réfléchir aux projets à construire dans le cadre du Plan Loire V.

Août

Septembre

Restauration de la Tourbière de la Calvinière à Mouliherne (49) : Toscane, une jument de trait et son maître Fabrizio débardent les anciens peupliers tombés au sol.

10 septembre

Assemblée générale ordinaire du Conservatoire à la Possonnière (49): l'occasion de faire le point sur l'année 2020 et de partager les principaux résultats du Plan d'actions quinquennal 2017-2021.

26 octobre

Signature du Contrat pour la Loire et ses annexes 2021-2026, visant la restauration des fonctionnalités écologiques de la Loire, cofinancé notamment par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région des Pays de la Loire, les Fonds européens et Voies navigables de France.

18 novembre

Congrès des Conservatoire d'espaces naturels à Tours, conférences, ateliers de retours d'expériences, sortie "nature" pour une édition sur "le dialogue territorial pour la biodiversité".

24 novembre

Restauration et mise en valeur de la biodiversité des affleurements rocheux granitiques de la presqu'île guérandaise : début des travaux à La Turballe (44).

25 au 27 novembre

120 participants, 35 intervenants et 2 sorties naturalistes pour les Rencontres des naturalistes et gestionnaires d'espaces naturels des Pays de la Loire à Château-Gontier (53).

2 décembre

Les jeunes de la MFR Les Forges redonnent vie aux tourbières du camp militaire d'Auvours (72), dont une partie est classée Natura 2000.

Les sites naturels préservés et gérés :

Au 31 décembre 2021, le Conservatoire d'espaces naturels protège et gère un réseau de 24 sites naturels répartis sur l'ensemble du territoire et couvrant plus de 268 hectares et 4 054 ha de camps militaires.

En 2021, 4 nouveaux sites ont intégré ce réseau d'espaces remarquables placés sous maîtrise foncière et d'usage du CEN :

- Camp de Fontevraud (49)
- Cavité à Chiroptères des Herveaux (49)
- Estuaire de la Loire-Ile Mindine (44)
- Ferme de la Maison Neuve-Source de l'Yon (85)

Plusieurs sites déjà existants ont été étendus au moyen d'acquisitions nouvelles ou par conventionnement avec les propriétaires : Bois de la Vieille Vaigue (85), le Camp d'Auvours (72), la Colline du Rocher (72), les Marais salants de Guérande et du Mès (44).

Sites d'intervention du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire.

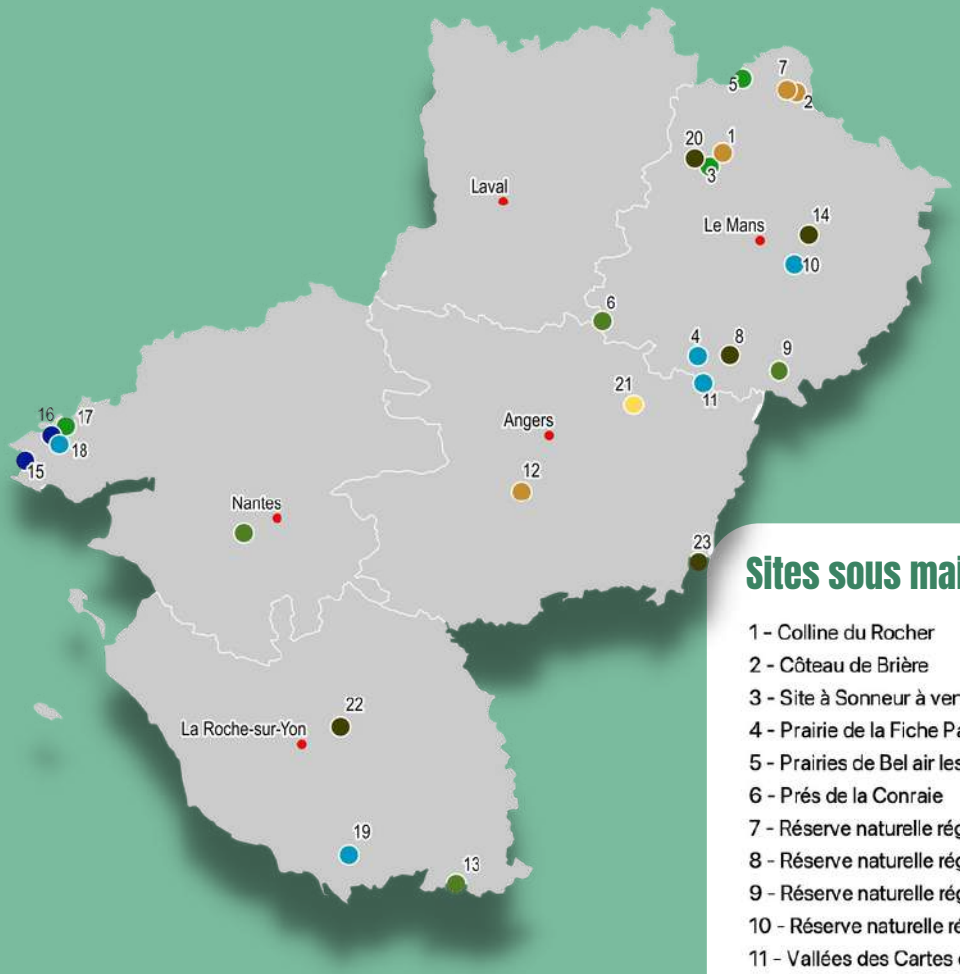

Milieux préservés

- Ecosystèmes alluviaux
- Milieux variés
- Coteaux et pelouses sèches
- Landes,fruticées et prairies
- Tourbières et marais
- Cavités à chiroptères
- Ecosystèmes littoraux et marins

Sites sous maitrise foncière ou d'usage

1 - Colline du Rocher
2 - Côteau de Brière
3 - Site à Sonneur à ventre jaune
4 - Prairie de la Fiche Paillière
5 - Prairies de Bel air les Essarts
6 - Prés de la Conraie
7 - Réserve naturelle régionale des Côteau et Plateau de Tessé
8 - Réserve naturelle régionale du Côteau et des Prairies des Caforts
9 - Réserve naturelle régionale des Prairies et Roselière des Dureaux
10 - Réserve naturelle régionale des Bas-marais tourbeux de la Basse-goulandière
11 - Vallées des Cartes et de la Vesotière
12 - Station à Tulipe sauvage des Mortiers
13 - Bois de la Vieille Vaigue
14 - Camp d'Auvours
15 - Marais salants de Guérande
16 - Marais salants du Mès
17 - Station à Ail des landes de Kerlouis
18 - Marais des Faillies Brières
19 - Roselières du Marais poitevin
20 - Ancienne Gare de Pezé-le-Robert
21 - Cavité à Chiroptères des Herveaux
22 - Ferme de la Maison Neuve - Sources de l'Yon
23 - Camp de Fontevraud
24 - Estuaire de la Loire-Ile Mindine

Le Conservatoire, par son action, participe à la préservation des espaces naturels remarquables des Pays de la Loire.

Zoom sur le Contrat pour la Loire et ses annexes.

Au cours du siècle dernier, dans un contexte de développement urbain, touristique et industriel, la Loire a subit un enfoncement de son lit mineur – depuis l'estuaire jusqu'aux Ponts-de-Cé – du fait de travaux d'aménagements visant notamment à y faciliter la navigation et à limiter les inondations. Parmi les conséquences environnementales, l'abaissement de la ligne d'eau d'étiage a engendré la déconnexion des annexes fluviales (bras secondaires, boires et zones humides adjacentes), autrefois régulièrement alimentées par le fleuve.

Dans le but de rétablir la continuité et les fonctionnalités hydro-écologiques de ces milieux aquatiques, le Contrat pour la Loire et ses annexes (CLA) décline une stratégie d'actions faisant intervenir un vaste réseau de partenaires associatifs, techniques et financiers, ainsi que de nombreuses collectivités.

Ce 26 octobre 2021, les partenaires du Contrat pour la Loire et ses annexes et les acteurs du territoire ligérien ont célébré le démarrage opérationnel du programme de travaux de rééquilibrage du lit de la Loire entre Les Ponts-de-Cé et Nantes. Le nouveau contrat territorial 2021-2026 permettra de financer les travaux du programme de rééquilibrage du lit de la Loire et de poursuivre la préservation et la restauration de zones humides (bras, boires, ...) liées au fleuve.

Trois grands axes sont au cœur du programme:

- Des actions structurantes sur la morphologie du fleuve seront menées sur les secteurs d'Ingrandes-Montjean, d'Anetz à Oudon et de Bellevue à Sainte-Luce-sur-Loire. 41,4 millions d'euros de travaux sont programmés.
- La préservation et la restauration des annexes fluviales et autres zones humides de Montsoreau à Nantes : 1,15 million d'euros sont investis pour préserver la biodiversité du fleuve en restaurant les fonctionnalités hydro-écologiques des annexes fluviales lorsque cela s'avère nécessaire, tout en conciliant et favorisant des usages adaptés.
- Le suivi environnemental et l'évaluation des actions entreprises : 1,1 million d'euros est consacré à un suivi et une évaluation renforcés avec la mise en place d'indicateurs hydro sédimentaires et biologiques.

Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire et le GIP Loire-Estuaire co-animent ce Contrat et mobilisent conjointement leur expertise technique et scientifique dans le cadre de leurs missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, d'évaluation environnementale, d'acquisition de données et de sensibilisation du public. L'Agence de l'eau Loire Bretagne et la Région Pays de la Loire portent la gouvernance du CLA. Ils en sont également les principaux financeurs.

Zoom sur la Liste rouge Papillons de jour

Johannic Chevreau - Chargé de mission -

Marek Banasiak - Responsable Sarthe-Mayenne -

Suite à la parution récente de la première Liste rouge nationale des papillons de jour, il a paru nécessaire de décliner ce travail à une échelle régionale.
Pour intégrer des espèces à enjeu de conservation local dans la déclinaison régionale du Plan national d'actions (PNA), il est indispensable que le niveau de menace pesant sur ces espèces soit bien défini. Pour cela il peut s'appuyer sur une liste rouge labellisée par le Comité français de l'UICN.
La méthodologie de l'IUCN est une démarche qui vise à catégoriser chaque espèce d'un groupe taxonomique et d'un territoire donné selon son état de menace et de connaissance, en suivant des critères définis au préalable.

Le CEN Pays de la Loire, en sa qualité d'animateur régional du PNA s'est proposé pour coordonner la réalisation de cette Liste rouge en partenariat avec le Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA).
Financée par la DREAL et la Région des Pays de la Loire, elle a été finalisée fin 2020 et définitivement validée au début de l'année 2021.

Les Taxons

Ce sont **7 familles** (Nymphalidae, Lycanidae, Hesperiidae, Papilionidae, Pieridae, Riodinidae et Zygaenidae) et **133 espèces** de papillons de jour qui ont été retenues dans la démarche.

Données

Pour collecter les données le Conservatoire s'est rapproché de structures associatives étudiant les papillons de jour et dotées de base de données : CPIE, LPO Pays de la Loire, Bretagne Vivante, GRETIA, Atlas entomologique régional, Entomologie tourangelle et ligérienne, le GIRAZ et le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire.

Au total parmi les 427 871 données collectés, 427 499 ont été retenues pour l'élaboration de la liste rouge régionale

Le comité d'évaluation

Le comité d'évaluation a, quant à lui, été constitué en sollicitant des **experts reconnus** par leurs pairs pour les Lépidoptères rhopalocères et/ou les zygènes en Région Pays de la Loire, avec au moins **2 référents par département** pour garantir une bonne répartition géographique de l'expertise.

Résultats

La liste rouge proposée a fait l'objet d'une **validation** du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) le 5 novembre 2020 et par le Comité français de l'UICN le 14 avril 2021.

Parmi les 133 espèces référencées, **114** ont fait l'objet d'une évaluation selon les critères de l'IUCN :

Catégorie UICN		Nombre d'espèces de papillons
RE	Disparue au niveau régional	13
CR	En danger critique	9
EN	En danger	16
VU	Vulnérable	8
NT	Quasi menacée	16
LC	Préoccupation mineure	60
DO	Données insuffisantes	5
NA	Non applicable	6
Nombre total d'espèces		**133**

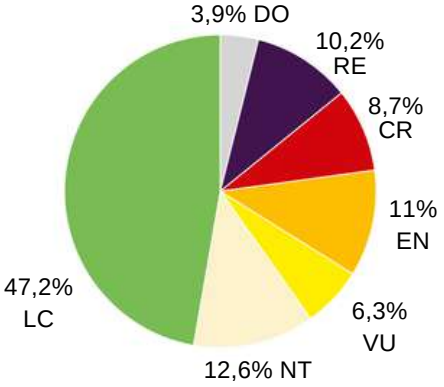

Pourcentage des espèces de papillons par catégorie IUCN.

Avec **26% d'espèces menacées** et **13 considérées comme éteintes**, la Liste rouge des Pays de la Loire fait état d'un constat inquiétant pour les papillons, plus encore qu'à l'échelle nationale où « seulement » 6% des espèces sont considérées comme menacées. Cela s'explique avant tout par la situation géographique des Pays de la Loire qui, dans un contexte de plaine, voit les menaces pesant sur la biodiversité souvent exacerbées en raison de pressions humaines plus fortes.

Zoom sur les Obligations réelles environnementales

Les Obligations réelles environnementales (ORE) sont un outil juridique créé grâce à la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.
Elles sont encadrées par l'article L.132.3 du Code de l'environnement.

Il s'agit d'un contrat qui offre au propriétaire volontaire la possibilité de définir les obligations environnementales que bon lui semble avec un co-contractant (une collectivité publique, un établissement public ou une personne morale de droit privé agissant pour la protection de l'environnement), dès lors qu'elles ont pour finalité le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de fonctions écologiques.

Le propriétaire attache volontairement et durablement une vocation écologique à son patrimoine.

Cet outil permet :

- Aux parties de modeler le contenu du contrat au plus près des besoins.
- Une pérennité, assurée par l'attachement des obligations aux biens immobiliers, grâce à une transmission automatique de cet engagement environnemental aux propriétaires successifs du bien.
- Un réel impact sur le long terme puisque l'accord commun entre les deux parties peut durer jusqu'à 99 ans.

Vendredi 11 juin 2021, le Conservatoire et Marie-Hélène et Christian TANGUY ont signé le premier contrat d'ORE des Pays de la Loire pour leur ferme de 25 hectares, située à La Ferrière en Vendée.

Pionniers de l'agriculture biologiques, installés en 1982 et labellisés en "Agriculture Biologique" depuis 2000, les propriétaires de la Ferme de la Maison Neuve se sont engagés pour 99 ans à maintenir et entretenir les haies, mares, prairies permanentes et rives de l'Yon.
Le Conservatoire, en retour, mettra en œuvre des suivis écologiques, un plan de gestion et éventuellement des travaux de génie écologique.

Mais aussi...

Les actions menées en 2021

Animation de réseaux d'acteurs

Animation du Pôle gestionnaires d'espaces naturels, Plan national d'actions Sonneur à ventre jaune, Plan national d'actions Papillons de jour, Plateforme régionale de données naturalistes (SINP), Animation du réseau Espèces exotiques envahissantes, Programme régional en faveur des coteaux secs et des tourbières.

Accompagnement de projets de territoires

Animation du site Natura 2000 de la Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes, Animation du Contrat pout la Loire et ses annexes et dispositif de suivi et d'évaluation, Animation des sites Natura 2000 "Carrières souterraines de la Volonière et de Vouvray-sur-Huisne", Déploiement du programme Pasto'Loire, LIFE Sallina, Accompagnement de communes sur la gestion d'espaces naturels, LIFE Natur'Army, Programme d'actions affleurements rocheux - Presqu'île guérandaise, Elaboration de Plans de gestion Vallée de la Loire et Vallée du Layon.

Préservation et gestion des espaces naturels remarquables

Ancienne Gare de Pezé-le-Robert, Bois de la Vieille Vaigue - Marais Poitevin, Camp d'Auvours, Camp de Fontevraud, Cavité à Chiroptères des Herveaux, Colline du Rocher, Coteau de Brière, Estuaire de la Loire-Ile Mindine, Ferme de la Maison Neuve - Sources de l'Yon, Marais des Faillies Brières, Marais salants de Guérande, Marais salants du Mès, Prairie de la Fiche Paillière, Prairie de Bel air les Essarts, Prés de la Conraie, Réserve naturelle régionale des Bas-marais tourbeux de la Basse-goulandière, Réserve naturelle régionale des Coteau et Plateau de Tessé, Réserve naturelle régionale des Prairies et Roselières des Dureaux, Réserve naturelle régionale du Coteau et des Prairies des Caforts, Roselières du Marais poitevin, Site à Sonneur à ventre jaune, Station à Ail des landes de Kerlouis, Station à Tulipe sauvage des Mortiers, Vallées des Cartes et de la Vésotière.

Recherche et connaissance

Elaboration des Listes rouges régionales Odonates et Papillons, Projet d'étude et de conservation du Damier de la Succise, Réactualisation de l'inventaire des ZNIEFF en Sarthe.

Expertises et Prestations

Pour : le Conseil départemental de la Sarthe, Interventions auprès d'établissements scolaires ou pour des formations, Diagnostic écologique et suivi de carrières Orbello et Lafarge, SNCF Réseau (Inventaire faune-flore), Expertise pour la Safer.

Mesures compensatoires ou d'accompagnement

Pour : ABOWIND - Vent du Nord Sathe (René-Thoiré - 72), CALCIA (St Germain d'Acré - 72), ENGIE Green Trente Arpents (Jauzé - Saint Aignan - 72), Nantes Métropole (Indre - La Montagne - 44).

L'équipe salariée en 2021

Franck BOITARD
Directeur

Fabrice NORMAND
Directeur-adjoint

Marek BANASIAK
Responsable d'antenne
Sarthe-Mayenne

Isabelle HAMON
Assistante de direction

Catherine GAUDIN
Assistante administrative

Antoine AVRILLA
Chargé de mission

Justine CELIS
Chargée de mission

Johannic CHEVREAU
Chargé de mission

Arnaud CHOCHARD
Chargé de mission

Guillaume D'HIER
Chargé de mission

Emilie GENERAL
Chargée de mission

Laurène ONILLON
Chargée d'études

Eric LANTEJOUL
Chargé de mission

Emmanuel LEHEURTEUX
Chargé de mission

Estelle NGOH
Chargée de mission

Mathilde NOBLET
Chargée d'études

Maëlle PEDROT
Apprentie

Solène SACRE
Chargée de mission

Valérie SIMON
Chargée de mission

Frédéric VAIDIE
Chargé d'études

Ils nous ont rejoint en fin 2021, début 2022 :

Swann BLOT (Apprenti)
Rodolphe PROUCELLE (Chargé de mission)
Brice LIVOIR (Chargé de mission)

Ils ont quitté le Conservatoire en 2021 :

Les salariés :
Célia EL HASSANI (Chargée de mission) ; Douglas FOULIARD (Apprenti) ; Flora MORISSET (Alternante).

Les stagiaires et volontaires en service civique 2021 :
Amélie LE MUT ; Angélique LEHOUX ; Lise LANCELOT ; Louna NIEJADLIK ; Julien FOUGEROUX ; Cavell MOKONO MBOKO ; Juliette GOULLON.

Comptes annuels et bilan financier 2021

Les chiffres clés de 2021 :

- Valeur de l'actif : 2 024 943 € (2020 : 1 263 350)
- Montant total des produits : 1 513 994 € (2020 : 1 283 471 € ; +17,96%)

Dont subventions : 1 010 659 € (2020 : 881 332 € ; +16,67%)
Dont prestations de services : 442 304 € (2020 : 352 264 € ; +25,56%)

- Résultat comptable : +51 419 €

Répartition des produits 2021

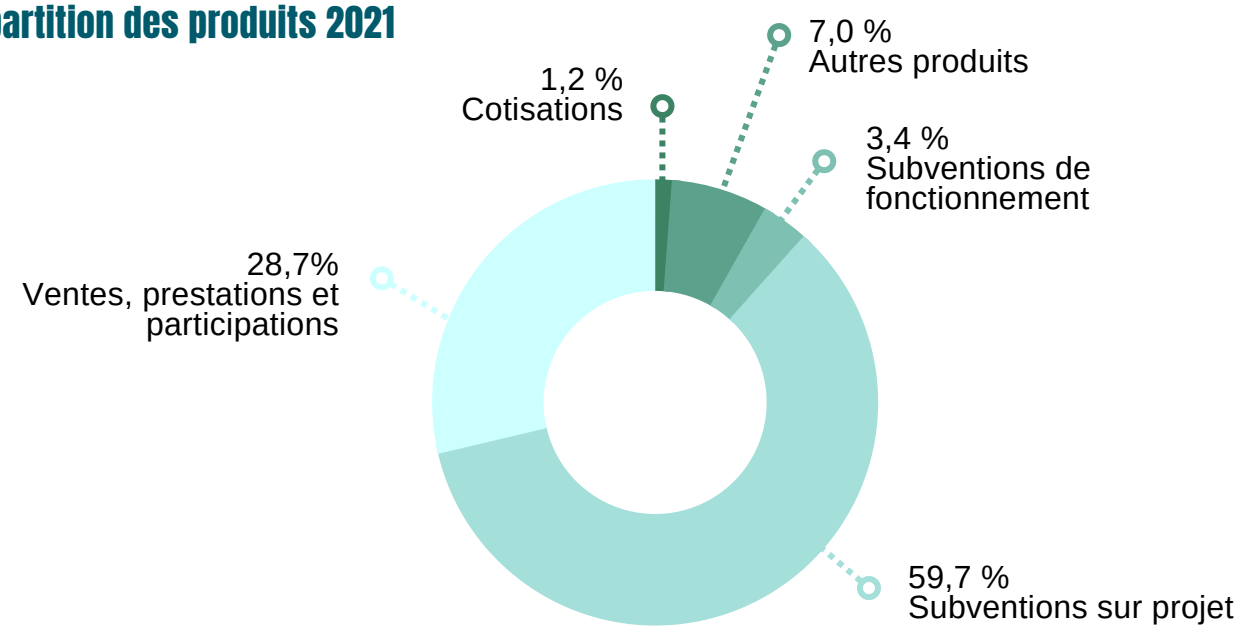

Répartition des charges 2021

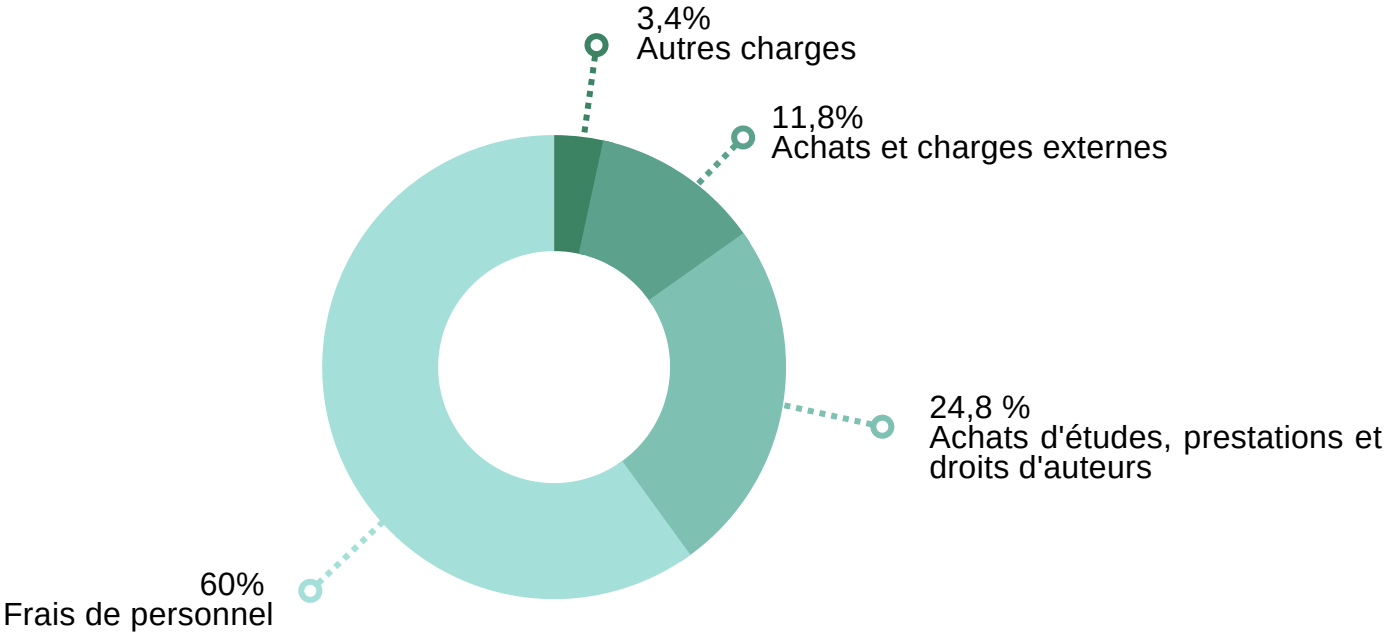

Agir ensemble, c'est notre nature !

Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire

www.cenpaysdelaloire.fr
accueil@cenpaysdelaloire.fr
02 28 20 51 66 (siège)
02 43 77 17 65 (antenne du Mans)

1, rue Célestin Freinet - 44200 NANTES
17, rue Jean Grémillon - 72000 LE MANS